

le lyaud

notre village



Bloc-notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert chaque semaine :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 9 h à 12 h,
- le lundi après-midi de 14 h à 17 h, le vendredi après-midi de 14 h à 19 h 30, à l'exclusion des jours fériés.

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères sur le territoire de la commune a lieu le jeudi matin de chaque semaine.

Cependant ce ramassage est reporté au vendredi matin de la même semaine lorsqu'un jour férié se situe soit le lundi, le mardi, le mercredi ou le jeudi de la semaine considérée.

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges, au lieu-dit Macheron, est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (à utiliser avec discernement)

Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :

tél. 04 50 83 20 00

Cabinet médical du Lyaud : Dr Machetto Laurence

tél. 04 50 70 54 11

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.

Etat civil

2^e semestre 1998

NAISSANCES

1^{er} juillet MORESSO Léa
30 juillet COTE Alexandre Maurice René
9 août LUGRIN Estelle
2 septembre MEYNET Baptiste Vincent
3 octobre COLLOID Robin André
13 novembre BULTELL Fanny Julie
18 novembre TSCHIPER Dylan Pierre

MARIAGES

22 août DESBIOLLES Pierre Guy
et FILLON Frédérique Christiane
10 octobre CHAFFANEL Alain Jean
et MOUCHE Nadine Raymonde

DÉCÈS

11 août DI LUNA Jean-Claude
16 août ALPHONSE Aimé Louis
25 septembre VIVIAND Henri Paul Jules
29 septembre MOREL-CHEVILLET Germain
31 octobre FILLON Monique Céline
épouse de GUÉRIN Christian Jean Marie
14 novembre PASQUIER René Eugène Auguste

Remerciements

Madame Véronique Di Luna, employée de SIVOM Armoy-Le Lyaud et ses enfants, ont été très touchés par l'élan de solidarité témoigné lors du décès de Jean-Claude : ils remercient très sincèrement toutes celles et ceux qui les ont soutenus et réconfortés dans cette épreuve.



Le mot du Maire

La rentrée scolaire s'est effectuée dans d'excellentes conditions avec l'ouverture de la cantine, le transfert des bureaux du SIVOM dans les nouveaux locaux, voilà l'aboutissement d'un grand chantier qui me tenait à cœur pour l'avenir de notre jeunesse, de notre village ainsi prêt pour le troisième millénaire.

Pour l'heure, deux projets principaux en ce début d'année :

- la construction d'un petit immeuble locatif de neuf logements en association avec l'OPAC en place de la fruitière, complété par deux emplacements à commerce, le tout s'intégrant dans le paysage,
- l'adoption du Plan d'Occupation des Sols (POS).

Beaucoup s'interrogent sur ce document d'urbanisme et sur les procédures d'élaboration. Il me paraît nécessaire de redéfinir les objectifs de la municipalité et de rappeler les diverses phases qui débutèrent par une délibération du Conseil Municipal le 24 juin 1987.

Ce projet a été stoppé suite à la mise en place de deux périmètres d'étude de l'autoroute Sud Léman qui devaient traverser notre village.

Malgré cet impondérable, en 1995 la municipalité relance la procédure. Ce document étant devenu indispensable pour gérer d'une manière harmonieuse l'urbanisation de la commune compte tenu du développement démographique et des demandes croissantes de permis de construire.

Un groupe de travail composé de 10 conseillers municipaux, 1 urbaniste, des représentants de l'Etat (DDE, DDA, DDASS), de la Préfecture, du Département et des trois chambres Consulaires, s'est réuni régulièrement et a établi un plan de zonage à partir d'une carte communale «officiuse» élaborée par la municipalité en place en 1977.

- Le 30 mars 1998, le Conseil Municipal arrête le projet de POS qui a été transmis pour avis aux personnes publiques associées.
- Le 19 octobre 1998 le Conseil Municipal délibère et adopte, à l'unanimité, le projet de POS.
- Le 30 octobre dernier, le POS a été rendu public et consultable en mairie.
- Depuis le 3 décembre 1998, il est applicable.

Durant la période comprise entre le 4 janvier et le 4 février 1999, chacun pourra faire part de ses observations sur un registre déposé en mairie, un commissaire enquêteur tiendra également plusieurs permanences pour recueillir les diverses remarques. Une large publicité a déjà été faite à ce sujet. Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour de plus amples renseignements. Cette étape est très importante, autant pour les particuliers que pour les élus. En effet, à l'issue de cette période, le POS sera réexaminé et pourra faire l'objet de modifications. La municipalité a conscience de certains problèmes de zonage, liés notamment au périmètre d'étude de l'autoroute.

Mais d'autres difficultés peuvent nous avoir échappées. C'est pourquoi, j'invite chaque personne intéressée à se manifester et justifier ses éventuelles doléances durant cette période d'enquête.

Il sera bien entendu impossible de satisfaire toutes les requêtes, les intérêts des particuliers n'étant pas toujours compatibles avec l'intérêt général. Aussi, nous ferons de notre mieux pour trouver un juste équilibre. Parvenu à son achèvement, il sera un outil de travail de base, une référence incontournable favorisant le développement de notre joli village qui, en cette fin d'année, est encore plus illuminé par la présence de guirlandes.

Ce qui m'amène en mon nom, au nom de mon Conseil Municipal à vous souhaiter bonne et heureuse année 1999 dans la joie, la paix, la santé et la fraternité.

Votre maire,
Marie-Paule ROQUIER.

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :	Mme Marie-Paule ROQUIER
Membres du Conseil Municipal :	M. Michel LEREBOUTET M. André BEL M. Jean-Yves MEYNET Mme Odile FAVRE-VICTOIRE
Membres hors Conseil Municipal :	M. François CHASTEL M. Claude ROQUIER

Comptes rendus

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 1998

Absents excusés (pour raisons professionnelles) :
JACQUET Philippe et DEAGE Joseph

URBANISME :

Le conseil étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

• Demandes de certificats d'urbanisme :

GUÉRIN Monique - AD 64.65 "Chevry" : avis défavorable

FILLON Robert - AI 179.180 "La Combe" : avis favorable. Viabilité à la charge du demandeur

NAZ René - C 542 "Le Petit Cez" : avis défavorable

NAZ René - AC 252 "Champs de Beule" : avis défavorable

PERILLAT Gérard - AB 285 "Chef-lieu" : avis défavorable.

• Demandes de permis de construire :

PLUMET Michel - AI 220.225 "Les Blaves Sud" - Extension chalet : sursis à statuer dans le cadre d'élaboration du POS

BRON-FONTANAZ Thierry - AE 553 "Les Bois d'en Bas" Abri de jardin : avis favorable

BASTARD Nathalie - AD 16.17 "Crêt à Favre" - Construction neuve : avis favorable

DUDING Patrick - AI 454.456 "la Perrière ouest" - Construction neuve : avis favorable. Raccordement à l'assainissement idem immeuble "La Perrière"

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

• Déclarations de travaux :

SCAPIN Patrice - AC 343 "Les Jossières" - Construction d'une volièrre ; dossier incomplet

FILLON Marie-Thérèse - AB 75.76 "Chef-lieu" - Création d'une chambre + 1 vélux : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

OPAC 74 - AB 616.617.618.620 "Chef-lieu" - Immeuble 8 logements : avis favorable

gestion 1997 comme suit :

81 989,11 F : affectation en investissement pour couvrir le besoin d'autofinancement de la section

856,32 F : affectation en section de fonctionnement

SERVICE DE L'EAU : Madame le Maire présente le rapport annuel 1997 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et remet un rapport à chaque conseiller municipal.

CAPTAGE DES GRANDES FONTAINES - ARMOY : Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Michel HYACINTHE, maire d'Armoiy, informant la Commune du Lyaud qu'il souhaite conserver le captage des Grandes Fontaines, et demande la participation financière du Lyaud pour équiper la zone de protection. L'ensemble du conseil municipal demande une réunion de concertation avec la commune d'Armoiy.

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE : Madame le Maire remercie les membres du conseil municipal et les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 1998

Le conseil étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

• Demandes de certificats d'urbanisme :

CORAI Monique - AC 283.278.277 "Les Jossières" (renouvellement) : avis favorable

FAVRAT Claude - AC 238.239.241.242 "La Perrière" : avis favorable à la division projetée

• Demandes de permis de construire :

PERILLAT Gérard - AB 285 "Chef-lieu" (construction neuve) : sursis à statuer (P.O.S. en cours d'élaboration)

FALVO Gaetano - AE 630.632 "Les Rierets" (construction neuve) : avis favorable

DEVILLE Denis - 268.270 "Les Cruets" (abri voiture-entrée) : avis favorable

GAEC Les Deux Savoie - AI 360.301.157.172.186 "La Perrière Est" (fumière couverte) : avis favorable

DUBOIS Stéphane - AB 569.408p "Chef-lieu" (garage) : avis favorable sous réserve d'une implantation en limite de propriété, sans débord de toiture (application du RNU)

MENOUD Fabrice - AC 238.241 "La Perrière" (construction neuve) : avis favorable

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" (modification façade) : avis favorable sous réserve du droit des tiers (droit de vue)

Comptes rendus

au projet d'arrêté préfectoral relatif au classement des voies bruyantes, pour la section concernée sur la commune.

Programmes groupés SELEQ. Le conseil municipal ne souhaite pas adhérer au système des programmes groupés proposé par le Syndicat d'Electricité et d'Equipelement de la Haute-Savoie.

Subvention à l'A.Sportive Le Lyaud/Armoiy : le conseil municipal décide d'allouer la somme de 6 000 F à l'A.S. Le Lyaud/Armoiy pour participer au financement du feu d'artifice qui a eu lieu lors de la Fête de l'Eté.

Cession de terrain : Mme le Maire informe le conseil municipal que M. Georges DEAGE accepte de céder gratuitement à la commune la parcelle cadastrée AB 617, correspondant à la partie de trottoir qui longe la parcelle cadastrée AB 618 que la commune vient d'acquérir.

Mise à disposition de terrain à l'OPAC : le conseil municipal décide de donner à bail à l'OPAC les terrains nécessaires à la construction d'un bâtiment collectif, à la place de l'ancienne fruitière.

Demande de M. COSTA André : M. COSTA sollicite auprès de la commune l'achat d'une partie du terrain communal jouxtant sa propriété au lieu-dit "Crêt à Favre" : la municipalité émet un avis défavorable à cette demande, d'autres requêtes de ce genre ayant déjà été refusées à des administrés.

Création d'une section Football Vétérans : Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la nouvelle section vétérans qui sollicite la mise à disposition occasionnelle d'une salle dans l'ancienne école du chef-lieu. Accord est donné pour l'occupation de l'ancienne classe de C.P., salle qui sera partagée avec d'autres associations.

Verre anti-effraction salle de musique : la municipalité donne son accord sur le devis de l'entreprise JOLIVET, d'un montant de 2 682,14 F TTC, pour la pose d'un vitrage anti-effraction sur la porte de la salle de musique.

Salmonelles dans le Pamphiot : Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier reçu de la DDASS, informant de la présence de salmonelles dans le Pamphiot. Un affichage va être effectué sur l'ensemble de la commune pour prévenir des risques éventuels dus à cette pollution.

SIVOM du Haut-Chablais : Madame le Maire donne lecture d'un courrier du Préfet adressé au SIVOM du Haut-Chablais concernant le four auto-incinérateur. Monsieur le Préfet informe le Syndicat qu'il est tenu, dans un délai de 6 mois, de respecter les exigences de

mise en conformité de l'installation. A l'issue de ce délai, la suspension de l'installation sera prescrite si la réglementation actuelle n'est pas respectée.

Compte-tenu des problèmes techniques posés pour la mise en conformité d'une telle installation, les membres du Syndicat envisagent d'entreprendre des démarches auprès d'unités performantes d'élimination pour mettre éventuellement en place un nouveau système de prise en charge des déchets ménagers.

Gentlemen Cycliste : Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le samedi 12 septembre aura lieu la course cycliste des élus et employés municipaux du département, organisée par la municipalité et la commission Sports et Loisirs du Lyaud. Les premiers départs se dérouleront à 13 h 30 et la remise des prix aura lieu vers 17 h.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 1998

Absents excusés :
M. DUBOULOZ Hubert - Mme FAVRE-VICTOIRE Odile

En début de séance, Mme le Maire informe l'assemblée que M. Philippe JACQUET, Conseiller Municipal, a participé au Championnat de France cycliste des élus, et qu'il est vice-champion de France dans sa catégorie. Mme le Maire lui adresse ses félicitations.

URBANISME

Le conseil étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

- **Demandes de certificats d'urbanisme :**
TRABICHET André - AD 82 "Les Cordons" : avis favorable
DEVILLE Roger - AE 13 "Les Bois d'en Bas" : avis favorable sur une partie du terrain (cf. CU antérieur)
FILLON Rémy - AE 594 "Aux Cruets" : avis défavorable (tracé autoroutier)
- **Demande de permis de construire :**
O.P.A.C. 74 : modificatif AB 616.617.618.620 (construction d'un immeuble) : avis favorable
- **Déclaration de travaux :**
GILETTO Jean - AB 301 "Chef-lieu" (construction d'une remise) : avis favorable

DIVERS

P.O.S. : le conseil municipal décide de modifier le projet d'élaboration du POS arrêté pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et consultées.

Personnel communal : le conseil municipal décide la création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet pour un horaire hebdomadaire de 2 heures.

Projet O.P.A.C. : le conseil municipal accepte d'accorder sa garantie pour le remboursement de l'emprunt que l'OPAC se propose de contracter auprès de la Caisse

Comptes rendus

des Dépôts et Consignations. Ce prêt est destiné à financer la construction d'un immeuble à la place de l'ancienne fruitière.

Cimetière communal : le conseil municipal décide de faire l'acquisition d'un colombarium, d'un caveau provisoire et d'un ossuaire, et retient l'offre de la SARL Marbrerie Calderara qui s'élève à un montant de 56 694,06 F TTC.

Le prix d'une concession trentenaire (pour 3 urnes) est fixé à la somme de 2 500 F.

Programme d'étude et de travaux pour l'amélioration du captage de la ressource en eau du secteur de Crêt Boulanger-Les Chavannes : le conseil municipal approuve le dossier proposé par la Régie Départementale d'Assistance, sous réserve d'un financement par l'Agence de l'Eau. Le montant total de l'opération s'élève à la somme de 604 246,88 F TTC.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 1998

Absents excusés : M. DUBOULOZ Hubert - M. JACQUET Philippe - M. PERILLAT Gérard

En début de séance, M. BOUVARD, de la D.D.A.F., rappelle les objectifs du schéma d'assainissement qui doit répondre aux contraintes imposées par la Loi sur l'eau, la sensibilité des milieux récepteurs, les limites des performances des installations existantes, le développement de l'urbanisation. M. Bouvard expose les solutions les plus performantes et les moins onéreuses suite à l'étude réalisée par SOGREAH Ingénierie, et rappelle la nécessité d'un regroupement intercommunal pour la réalisation d'un assainissement collectif cohérent.

URBANISME

Le conseil étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

- **Demande de certificat d'urbanisme :**
FILLON Marius - AI 424 "La Perrière Ouest" : avis défavorable
- **Demande de permis de construire :**
GIL Mickaël - AC 3 à 6 - 175 à 177 "Les Jossières" (construction neuve) : avis favorable
DUNAND Michel - AB 299.760.757 "Chef-lieu" (construction neuve) : avis défavorable
NICOLINI Robert - AB 786 "Chef-lieu" - modification : avis favorable
MIGLIASSO Michel - AD 97 "Crêt à Favre" (garage) avis défavorable
- **Déclaration de travaux :**
DI LUNA Véronique - AB 342 "Chef-lieu" (abri de jardin) : avis favorable

DIVERS

Projet O.P.A.C. : suite à la construction d'un logement

PLA supplémentaire, le conseil municipal accepte d'accorder une garantie supplémentaire pour le remboursement de l'emprunt correspondant que l'OPAC se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (montant du prêt : 400 000 F).

CROSS DES HERMONES :

Mme le Maire félicite les organisateurs du Cross des Hermones qui a été un grand succès avec un nombre record de participants (194 coureurs), et remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 1998

Absent excusé : M. JACQUET Philippe

URBANISME

Le conseil étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

- **Demande de certificat d'urbanisme :**
JORDAN Michel - AB n° 748 "Chef-lieu" : avis favorable sur le lot B
- **Demande de permis de construire :**
RGUIBI Aziz - AC 175-176-177p "Les Jossières" (construction neuve) : avis favorable
SAILLET Pascal - AE 558 "Les Bois d'en Bas" (construction neuve) : avis favorable
PERILLAT Gérard - AB 285 "Chef-lieu" (construction neuve) : avis favorable
- **Déclaration de travaux :**
PELLIEUX Isabelle - AB 235-237 "Chef-lieu" (transformation d'un bâtiment) : le projet devra faire l'objet d'une demande de permis de construire.

DIVERS

SELEQ 74 : le conseil prend acte et approuve le décompte définitif de travaux du programme 1997 réalisés pour le compte de la commune dont la dépense totale est arrêtée à la somme de 596 637,50 F ; la quote-part communale s'élève à un montant de 241 034,88 F, remboursable par annuité de 24 574,96 F sur 15 ans. Ces travaux étant liés à la construction du groupe scolaire intercommunal, une convention interviendra entre les communes du Lyaud et d'Armoiy afin de déterminer la participation financière de chacune des communes.

BUDGETS :

Budget principal : le conseil approuve le budget supplémentaire qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 262 706,00 F et en section d'investissement à la somme de 261 306,00 F.

Budget de l'eau : le conseil approuve le budget supplémentaire qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 856,00 F, et en section d'investissement à la somme de 81 989,00 F.

Groupe Scolaire Intercommunal

PREMIER BILAN SUR LA CONSTRUCTION DU GROUPE

Lors de la dernière réunion du S.I.V.O.M. Arroy-Le Lyaud, la présidente Marie-Paule ROGUIER et le vice-président Michel HYACINTHE ont fait un premier bilan sur la construction du groupe scolaire intercommunal Arroy-Le Lyaud. Le prix de revient du m² pour la construction de cet ensemble est de 6 117 F. Il a été subventionné à plus de 70 %. A ce jour, nous avons réglé 14.692.066,42 F de factures correspondant à :

Achat de terrains et frais annexes 1 501 301,66 F
Factures honoraires et règlement des entreprises 13 026 715,59 F
Factures achat de mobilier (école et bureau du SIVOM) 164 049,17 F

Pour le financement, nous avons bénéficié des aides du département et de la DGE qui nous ont attribué des subventions d'un montant total de 7.021.369 F se décomposant de la façon suivante :

Département pour 1^{re}, 2^e tranches et annexes : 4.875.000 F



DGE 1^{re} et 2^e tranches : 2.120.283 F
Amendes de police : 26.086 F
Nous avons également contracté des prêts pour la somme de 8.000.000 F :
Prêt pour achats terrain : 2 000 000 F
Prêt Caisse d'Épargne : 5 000 000 F
Prêt Relais : 1 000 000 F

Le Comité Syndical décide en 1999 de rembourser en totalité le prêt relais de 1.000.000 F, avec le retour de fonds de compensation de la TVA. Toutefois, il reste encore quelques factures à recevoir et du mobilier à acheter. Une synthèse finale sera retransmise lors de la prochaine parution du bulletin municipal.

En conclusion, Le Groupe Intercommunal Arroy-Le Lyaud est une réussite. Il est très fonctionnel et spacieux. Nous espérons avoir apporté aux enfants d'Arroy et de Le Lyaud tout ce dont ils ont besoin pour apprendre dans les meilleures conditions.



La vie scolaire

CANTINE SCOLAIRE ARROY-LE LYAUD



Depuis le 7 Septembre 1998, la cantine est ouverte à tous les enfants scolarisés au Groupe Scolaire ARROY-LE LYAUD. La secrétaire du SIVOM assure une permanence le lundi matin de 8 h à 9 h 30 pour la vente des tickets. Ces derniers peuvent être achetés soit par carnet (un carnet se compose de 10 tickets), soit à l'unité.

Le prix du repas a été fixé par les membres du SIVOM à 26 F, son prix d'achat est de 22 F TTC.

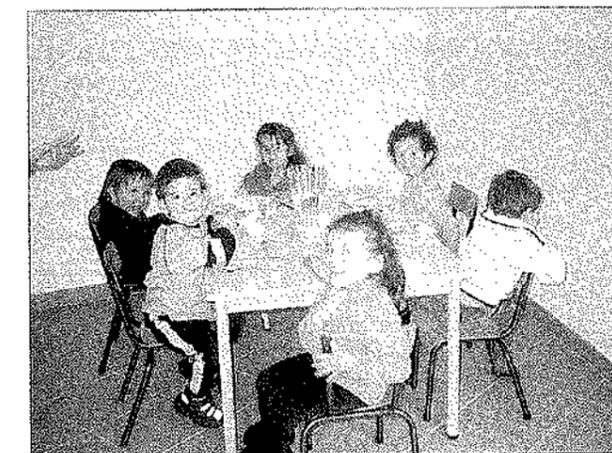
Le 14 Septembre 98, Marie-Paule ROGUIER et Michel HYACINTHE (Maires de Le Lyaud et d'Arroy) accompagnés de Monsieur Frédéric ZORY et quelques membres du SIVOM ont inauguré cette cantine en déjeunant avec les enfants.

Le SIVOM a voulu apporter une grande souplesse pour ce service et également veiller à la qualité des repas (menus équilibrés comprenant tous les jours une entrée, une viande, un légume, un fromage et un dessert). Chaque matin, les deux Agents Techniques Spécialisées Ecoles Maternelles (ATSEM), Laurence et Denise passent dans les classes pour relever les tickets

des enfants qui souhaitent rester à la cantine le midi. Les repas sont commandés en fonction du nombre et sont livrés chaque jour par les Ateliers des Hermones (CAI). Véronique qui est responsable de la propreté des lieux assure également le service avec l'aide d'une des deux ATSEM. Ensuite, elles sont également chargées de la surveillance des enfants jusqu'à 13 h 30.

Durant le mois de septembre la cantine a accueilli 462 élèves, 508 en octobre, et 482 en novembre.

Les menus sont affichés le lundi pour la semaine complète à plusieurs endroits dans le groupe scolaire (bureau du SIVOM, sur les portes de la cantine et de la primaire). Ce qui fait la joie des enfants et permet à certains d'entre-eux de déjeuner les jours où leur repas préféré sera servi. Cette cantine est très conviviale, les enfants aiment à choisir leurs compagnons de tables. Mais cela est accepté à la seule condition que le chahut ne devienne pas trop important.



JEAN GRANDO

Ménager - Cuisines
Arts de la Table

1 et 6, rue des Granges • 74200 THONON-LES-BAINS

GENERAL INCENDIE

89, chemin de Morcy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 70 42 82
Fax 04 50 70 41 01

REPRO-LÉMAN

PHOTOCOPIES COULEURS
TIRAGE COPIE PLANS
IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT
PLASTIFICATION TOUS FORMATS
TEE-SHIRT PERSONNALISÉ
Tivoli 1 - Avenue du Châtelard - THONON
Tél. 04 50 71 91 59

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Ets Gérard MOUCHE

21, route des Cathelins
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 91 11

Fax 04 50 73 95 61

La paroisse



Le 18 novembre, l'église du Lyaud était bien trop petite pour contenir la foule venue de partout, témoigner sa reconnaissance émue à l'ami, au parent, au prêtre décédé le 14 novembre précédent. La salle paroissiale était pleine, elle aussi : on pouvait y suivre la messe retransmise sur écran. Mgr Barbier, évêque d'Annecy, célébrait, entouré d'une quarantaine de prêtres.

Une célébration simple, priante, belle et chantante, telle que l'abbé Pasquier l'aimait : les enfants faisant la chaîne d'amitié autour du cercueil. Des intentions de prières, des témoignages se succédaient, rappelant plus de 54 ans de ministère, auprès des jeunes longtemps, puis au milieu des paroissiens, à Bellevaux et à Armoyle Lyaud.

Au nom de tous les paroissiens, André Cornier, président du Conseil Paroissial, a pris la parole :

Monsieur le curé, voilà 8 ans, en septembre 1990, vous êtes arrivé en résidence au Lyaud, pour y passer votre retraite.

Chez la majorité des gens, ce terme de retraite a comme signification moins de travail, plus de loisirs, moins de soucis des autres, plus de calme et de repos. Ce n'est pas ce modèle de retraite que vous nous avez montré.

Pendant ces huit années, vous avez débordé d'activités et là, il nous semble vous entendre dire avec votre timbre de voix particulier :

«Mais non, mais non, on n'en fait jamais assez !».

Dès votre arrivée, vous avez eu à cœur de visiter les personnes âgées et les malades de nos deux paroisses, en toute simplicité. Vous avez pris le temps de parler avec elles, de partager leurs sorties et leur repas annuel. Avec vous, les dialogues et les contacts étaient sincères, naturels.

Les enfants ! Ah, les enfants vous les aimiez ; vous aimiez les avoir autour de vous pour «le Notre Père».

Vous aimiez les avoir comme «enfants de chœur».

Les jeunes des J.M.J. : quel plaisir vous avez eu à suivre leur rassemblement à la télévision, autour du pape. Leur joie, leurs chants, leur enthousiasme stimulaient votre foi.

La chorale : voilà encore un point très fort de votre vie. Musicien dans l'âme, vous vouliez une chorale pour faire chanter la foi. Votre opinion était nette : «Il ne faut pas que les offices soient tristes : les gens partiraient et ils auraient raison». Il faut être gai, fier de sa foi. Quand on donne on est heureux, on chante.

C'est pour aider la chorale que vous nous avez poussés à acquérir l'orgue, à rénover nos deux églises ; c'est sous votre impulsion que tout cela c'est fait. Quelle retraite ! Monsieur

le Curé vous viviez en musique ; aujourd'hui, la chorale est triste.

Pour les équipes liturgiques, vous avez pris le temps d'expliquer les textes, vous nous avez fait mettre le doigt sur des paroles insensées de sagesse, de bonté et d'amour. Vous résumez toute votre foi quand vous parlez des béatitudes : amour, charité, humilité. Et vous les viviez ces valeurs nous en sommes témoins, tout comme Marie-Louise, qui a merveilleusement tenu son rôle à vos côtés. Quand ce printemps, la maladie est venue ébranler ce grand sportif que vous étiez encore, au lieu de vous reposer comme le préconisait tout votre entourage, vous avez encore redoublé d'énergie parce que vous aviez encore tant à donner, vous en bafouilliez parce que vous aviez tant de choses à dire, vous en pleuriez parce que vos paroles, n'étaient pas que des paroles.

Parce qu'il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir, vous avez tout donné. Nous sommes riches.

Aidez-nous à redistribuer.

Marie-Paule Roguier, maire de la Commune, conclut la cérémonie par ces mots :

Avant que le corps de l'abbé Pasquier ne quitte notre église, je voudrais, en association avec mon collègue d'Armoyle, Michel Hyacinthe, lui redire tout l'attachement, toute la reconnaissance de nos deux communes, pour le dévouement, la disponibilité et le rayonnement qu'il a su diffuser. Merci pour la qualité et la fraternité des huit années passées avec nous à l'écoute de nos villageois. Avec votre départ, nos communes perdent un peu leur âme. Mais je sais que juste parmi les justes vous aurez toujours un regard sur nous.

Merci abbé Pasquier.



Une belle fête de l'été

Jeux aquatiques, tel était le thème de la Fête de l'Été version 1998.

Fête désormais bien ancrée le dernier dimanche de juillet.

Pour l'occasion la jeunesse locale avait réussi la performance de construire une piscine sur le Champ Dunant à l'aide de plastique, bottes de paille et surtout beaucoup d'imagination et de courage. Bravo Nicolas, Laurent, Sébastien, Stéphane pour cette réalisation.



Dès samedi l'ambiance était au rendez-vous avec le bal gratuit animé par l'orchestre «Lou Veros» régaland les passionnés de la danse.

Dimanche à midi, traditionnel repas servi sous chapiteau suivi d'animations non-stop avec en primeur, un spectacle enfant, organisé par leurs parents que l'on ne peut que féliciter faisant la joie des spectateurs.

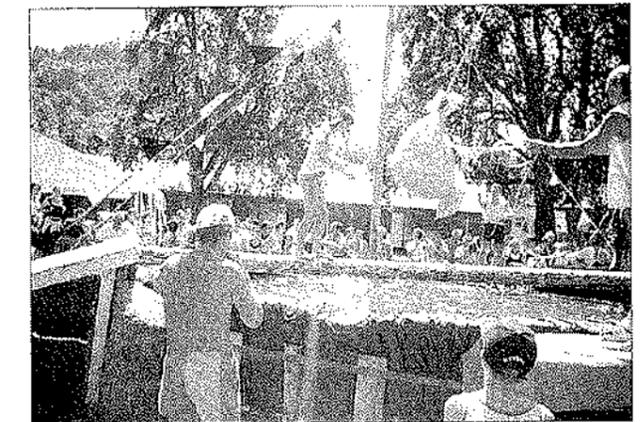
Pêche à la ligne, casse-bouteilles, stands variés avec gaufres et crêpes, l'après-midi était animé mais l'évène-

ment vint avec les jeux inter-quartiers aquatiques orchestrés par Daniel au micro et Jean-Pierre juge-arbitre.

Ambiance des grands jours, opposant 8 équipes en cinq épreuves sur la poutre traversant la piscine sous un soleil de plomb dans une franche gaieté voyant la victoire des voisins d'Armoyle devant Combloux pour se terminer dans un délirant bain général à la pêche aux tanches...

Comme d'habitude, le repas dansant en soirée fut une pleine réussite tant par le nombre de convives que par la qualité du menu et avec comme final le superbe feu d'artifice tiré depuis la colline du Cez, offert par la municipalité et qui fait le régal de tous.

Encore une belle réussite des organisateurs Paroisse-Foot où le bénévolat n'est pas un vain mot pour une manifestation qui se veut familiale et conviviale donnant l'occasion de se retrouver dans un moment de détente, de joie, de bonne humeur.



**LES CARRIÈRES
CHABLAISIENNES**

La Jossière
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 10 06

S.A.R.L.
**EXCELSIOR
BAR**

Place Henry-Bordeaux
74200 THONON
Tél. 04 50 70 20 62

Amis musiciens



Le nouveau président :
Jean-Michel BASTARD

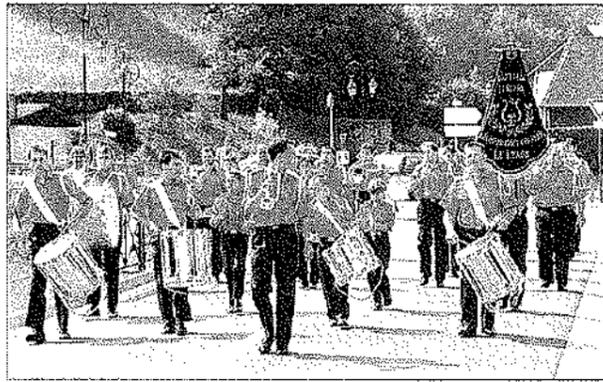
désirant intégrer l'école de musique peuvent se rendre à la salle le lundi de 17 h à 19 h. Pour les plus âgés, le vendredi à partir de 20 h 30, également à la salle. Prendre contact au 04 50 73 92 14 ou au 04 50 70 55 41

Le Président, BASTARD Jean-Michel

La batterie-fanfare a pu réintégrer sa salle de musique fin septembre. Une remise à neuf s'imposait, peintures, moquette phonique, et aménagement de la salle.

J'aimerais remercier les personnes qui ont participé à la rénovation de la salle ainsi que M. Jean-François DUBOULOZ, pour le don de ses fournitures.

L'école de musique a aussi recommencé, avec un nouveau professeur. Les jeunes



Nouveau bureau :

Vice-Président : ROGUIER Nicolas et NEYRAUD Eric
Secrétaire : LUGRIN Sylvie
Trésorier : LUGRIN Jean-François
Trésorier Ecole de Musique : RABHI Laurent
Autres membres : COTE Gaston, DEAGE Georges, DEFERARD Laurent, DETRY Marcel, FILLON Stéphane, LUGRIN Sébastien, NEPLAZ Noël.

Repas des Aînés

6 DÉCEMBRE 1998

C'est en fanfare que le repas de Noël des Aînés du Lyaud a débuté. Le répertoire de la Batterie-Fanfare s'est agrandi et les morceaux ont encore été mieux exécutés que d'habitude...

Nos oreilles encore bourdonnantes, nous écoutons Madame Le Maire faire le bilan de l'année écoulée et encourager les anciens à venir au Club Rencontre.

Admirons en passant la tenture installée par Hubert et Franck pour couvrir le vestiaire.

Puis tout le monde, après avoir bu le kir ou le vin blanc pour les puristes, entame les choses sérieuses.



Pâté de Campagne garni de salade, lasagnes, fromage d'Abondance ou Tomme, salade de fruits et Couronne des Rois sont au menu.

Le tout préparé dans les règles de l'art par Christian Jacquet.

Il ne fallait pas manquer d'aller voir en coulisse les acteurs de ce service impeccable : Renée, Odile, Chantal, Marie-Paule, Michel, Claude, André, Christian...

Après café et pousse-café vigoureux, les assistants se mirent à danser au son de l'accordéon de Robert Bétemps et la fête se prolongea dans la liesse générale.



Goutte de vie

Forte de 87 membres actifs, donateurs réguliers et assidus, l'association Goutte de Vie fête ses 4 ans d'existence et se porte bien : c'est le constat établi lors de l'assemblée générale du 20 novembre 1998.

Financièrement, les collectes s'équilibrent (coût d'un don : 16,91 F - remboursement : 16,50 F en moyenne). Le «plus» apporté par les subventions d'Armoys et du



Lyaud a permis l'acquisition d'une sono portable se fixant sur le toit d'une voiture, afin d'annoncer les collectes. Il est précisé que cette sono pourra être mise à la disposition des associations communales et intercommunales qui en auraient besoin, moyennant une petite location (de l'ordre de 50 F).

Concernant les activités, 4 collectes ont été organisées cette année. Si le nombre total de donneurs a fortement augmenté (299 personnes se sont présentées en 1998 contre 251 en 1997), le nombre de refusés à lui aussi progressé. Il faut pourtant préciser que certains refus sont définitifs, d'autres ne sont que temporaires : pour

ces derniers, il faut inviter les personnes concernées à ne pas se décourager et à se représenter à la prochaine collecte. L'entretien avec le médecin permettra de déterminer si oui ou non le sang peut être prélevé.

Malgré tout, le nombre de nouveaux donneurs est en baisse.

Un appel plus particulier est lancé aux jeunes ayant atteint leur majorité en 1998 : donner son sang ne prend que quelques minutes, ne fait prendre aucun risque au donneur et peut sauver des vies. A chaque collecte, un casse-croûte sympa est organisé : un moment privilégié pour retrouver les gens de nos villages autour d'un verre et d'une assiette toujours copieuse et excellente.

A l'issue de l'assemblée générale, l'association se retrouvait sans président, Patrick SANQUIER ne désirant pas, pour raisons professionnelles, renouveler son mandat. Bernadette JORDAN, vice-présidente, assure l'intérim, mais nous avons besoin d'une bonne volonté pour reprendre le poste !

Les malades, les accidentés comptent sur nous tous. N'attendons pas d'être dans leur situation pour y réfléchir.

Retenez les prochaines dates des collectes :

- mercredi 6 janvier 1999
- mercredi 14 avril 1999
- mercredi 11 août 1999
- mercredi 22 décembre 1999

à la salle paroissiale du Lyaud de 18 h à 20 h

Nous vous attendons encore plus nombreux cette année.

Fillion
PRESSE & SERVICES

presse tabac loto photo

1200 route de noyer
74200 allinges
tél. 04 50 73 98 58

PEINTURE & DÉCORATION

DEGENÈVE

Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 70 55 95
Fax 04 50 70 55 96

**PÉPINIÈRES
DE L'ERMITAGE**

Guy DUNOYER

74200 ARMOY
Tél. 04 50 26 42 97

Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud

Le Foyer a tenu son Assemblée Générale le 29 mai 1998.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Philippe MARCLAY

Vice-Présidente : Thérèse CETTOUR-BARON

Trésorière : Joëlle SEMIN

Trésorière Adjointe : Laurence BONZI

Secrétaire : Sylvie GIOVANNELLI

Secrétaire Adjointe : Odile FAVRE-VICTOIRE

Les autres membres actifs : Patricia DILIN, Michèle VAL-
SESIA, Thérèse COCHARD, Luce FILLON.

Le Foyer compte cette année 140 adhérents pour sept activités :

Couture

7 personnes participent à ce cours, animé par Josiane HYACINTHE, le mercredi de 9 h à 11 h. L'an dernier, cette activité n'avait pas remporté le succès escompté mais elle a été très vivement relancée à la rentrée 98.

Dessin/Sculpture

Luce FILLON accueille 18 adultes, adolescents et enfants, de tout niveau, répartis en deux cours : le mercredi de 16 h à 17 h et de 17 h à 18 h 30.

Ateliers du mercredi

10 enfants de 7 à 11 ans sont inscrits à cet atelier de bricolage organisé par Joëlle SEMIN, Joëlle CORSANO, Corinne FAVRE et Claudine HENGY.

Cette année, deux séances ont eu lieu avant les vacances de Noël et deux séances auront lieu au printemps.

Pâte à sel

5 enfants et 7 adultes ont confectionné un objet pour les fêtes de fin d'année sur les conseils de Patricia DILIN. Une autre séance est prévue au printemps.

Troupe de théâtre "Les Mots Dits"

La troupe de théâtre "Adultes" formée de 15 personnes, encadrée par Luce FILLON, donnera une représentation le 1^{er} mai 1999 à la salle paroissiale de Le Lyaud.

La troupe de théâtre "Jeunes", dirigée par Jocelyne MARCLAY, secondée par Patricia DILIN et Corinne FAVRE, rassemble 18 enfants et 15 adolescents. Vous pourrez venir les applaudir à la salle paroissiale de Le Lyaud le premier week-end d'avril 99 et le samedi 5 juin 1999.

Gymnastique

Cette année, Pascal LIEBEAUX dispose de la salle de gymnastique du groupe scolaire intercommunal Armoy-Le Lyaud.

Il entraîne 26 enfants :

les 4-6 ans le mardi de 17 h à 18 h et les plus grands de 18 h 15 à 19 h 15.

Quant aux adultes, 14 courageuses et courageux (eh

oui, il y a trois hommes !) se retrouvent chaque mardi de 19 h 30 à 20 h 30.

Peinture sur soie

Cette activité n'a pas pu démarrer en octobre par manque d'adhérent mais elle verra le jour en janvier puisque 5 personnes se sont inscrites pour le 1^{er} trimestre 99.

Les cours auront lieu le mercredi de 14 h à 16 h.

Activités supprimées

Guitare : Aucune inscription n'a été enregistrée en septembre. Toutefois, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en cours d'année.

Mini-school : Les cours d'anglais n'ont pas été reconduits par manque d'effectif ; un minimum de neuf enfants était exigé.

Le Comité précise qu'il est prêt à étudier toute proposition concernant la création de nouvelles activités en septembre 99.

Manifestations diverses

La 4^e exposition intitulée «Art Créatif» a eu lieu à la salle communale d'Armoy les 14 et 15 novembre 1998. Comme chaque année, cette manifestation a remporté un vif succès. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier la qualité des travaux manuels effectués par les différents ateliers du Foyer ainsi que les créations diverses d'artistes locaux.

BIBLIOTHEQUE D'ARMOY

La Commune d'Armoy rappelle que la bibliothèque municipale n'est pas réservée uniquement aux habitants de la commune d'Armoy. Elle rappelle les tarifs et les heures d'ouverture :

Tarifs annuels

Adultes	70 F
Enfants de - 16 ans	40 F
Carte familiale	100 F
Abonnement vacances	70 F

(avec chèque de caution de 200 F)

Horaires d'ouverture

- lundi de 17 h à 19 h
- mercredi de 14 h à 16 h
- samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Cross des Jeunes

Allez les petits !

Créé en 1988, le Cross des Jeunes fête cette année sa 9^e édition. S'il fallait une preuve à la réussite de cette manifestation, c'est le nombre d'inscrits. En effet, 125 enfants de 7 à 14 ans se sont présentés sur la ligne de départ pour participer suivant leur catégorie aux huit courses prévues au programme. Une ambiance très «bon enfant», un soleil radieux, beaucoup de monde sur la place du village ont ravi et encouragé Philippe JACQUET, l'organisateur à organiser la 10^e édition le dimanche 24 octobre prochain.

Tous les concurrents ont été récompensés en recevant le Trophée Jean Giletto.



Deborah Jacquet,
seule victoire
pour la commune.

CLASSEMENT DES ENFANTS DE LA COMMUNE ARRIVÉS DANS LES 10 PREMIERS DE LEUR COURSE.

Filles

89/90 - 1^{re} : Déborah Jacquet - 10^e : Myriam Louzani
88/87 - 7^e : Aurélie Bondaz - 8^e : Pauline Bel - 10^e : Isabelle Demangeat
86/85 - 4^e : Leatitia Iacazzi

Garçons

91 - 7^e : Kevin Fillon
89/90 - 4^e : Thomas Bazzani - 5^e : Alexis Néplaz (2^e/90) - 9^e : Thomas Néplaz (5^e/90) 10^e : Florian Bondaz (6^e/90)
86/85 - 2^e : Arnaud Rousson - 4^e : Yohan Lacroix
84 - 4^e : Alexis Bel - 7^e : Julien Bazzani - 10^e : Hervé Favre-Victoire

ENTREPRISE COSTA

S.A.R.L.

Bâtiments Travaux Publics

74200 REYVROZ

Tél. 04 50 73 80 64 - Fax 04 50 73 85 80

Pascal Saillet

ramoneur

NETTOYAGE
CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX
ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 90 24

F. GAILLY T.V.
REPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES
Tél. 04 50 70 56 99
Lotissement Les Rierêts
74200 LE LYAUD



RENAULT

s.a.r.l. Armoy Garage

Agent

Les Combes - Armoy

Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie

Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

A.S. Le Lyaud - Armoy - Orcier de Football

Avec le froid et la neige l'heure de la trêve a sonné pour toutes les équipes de jeunes de notre Entente.

Après trois mois de travail intense, d'assiduité à l'entraînement, de combativité en match, nous terminons cette phase d'automne de belle manière :

- les moins de 17 ans (juniors) sont premiers et invaincus dans une poule très relevée, avec 6 points d'avance sur le second Thonon

- les moins de 15 ans (cadets) en terminant troisièmes, ratent la montée de peu : trois faux-pas les repoussent à 4 points de la 2^e place, synonyme d'accession à la série supérieure.

- les moins de 13 ans (minimes) engagés dans le championnat à 7 finissent premiers de leur poule avec 7 points d'avance, une seule défaite, 82 buts marqués et 20 encaissés. Ils évolueront à 11 pour la phase de printemps.

- pour les benjamins, une période très dure car évoluer en seconde série pour l'équipe A et en troisième série pour l'équipe B n'a pas été tâche facile. Dans cette catégorie, une grosse majorité de joueurs sont des « première année », mais le travail effectué associé à plus de maturité finiront par payer. Nous sommes persuadés qu'en avril, les résultats vont devenir positifs, surtout qu'en fonction de l'effectif, une troisième équipe sera engagée.

- chez les poussins, le brassage systématique des trois équipes a permis de voir évoluer certains dans des matches de haut niveau avec beaucoup de réussite. L'équipe A termine 3^e du deuxième niveau, l'équipe B 5^e du troisième niveau et l'équipe C 6^e du quatrième niveau, toutes les équipes ayant connu la victoire au moins une fois.

- quant aux débutants, une vingtaine de garçons et filles de 5 à 8 ans ont participé aux entraînements et aux plateaux du samedi.

Un grand coup de chapeau à tirer à toute l'équipe d'encadrement pour le travail réalisé et l'assiduité aux rendez-vous.

Voici la liste des responsables :

Pour Le Lyaud - Armoy : Daniel FAVRE-VICTOIRE

Pour Orcier : Bernard FILLION

Pour les équipes :

Moins de 17 ans : Christian DILIN (Armoy) - Jean Pierre DELVICNE (Le Lyaud)

Moins de 15 ans : Denis Bel - Alain IACAZZI (Le Lyaud) - Philippe MARCLAY (Armoy)

Moins de 13 ans : Pierre GHIO (Armoy)

Benjamins A : Daniel PERRET-JEANNERET (Le Lyaud)

Benjamins B : Eddy JACQUIER (Orcier)

Benjamins C : Alain FROSSARD (Le Lyaud) - Ludovic JARDIN (Armoy)

Poussins A : Claude NEPLAZ (Le Lyaud)

Poussins B : Pascal BONDAZ (Le Lyaud)

Poussins C : Gilles et Daniel FILLON (Le Lyaud)

Débutants : Sébastien FAVRE-VICTOIRE - Laetitia CETTOUR (Le Lyaud)

Féminines : Philippe MARCLAY (Armoy) - Christian VERNIER (Le Lyaud) - Daniel FAVRE-VICTOIRE (Le Lyaud)

OUI, vous avez bien lu : FÉMININES. Depuis le début novembre, une catégorie de plus existe dans l'Entente. A force de suivre les garçons en moins de 17 ans et moins de 15 ans, une poignée de copines ont eu envie de taper dans le ballon. Après une première réunion entre joueuses, et une seconde plus officielle avec dirigeants, parents et autorités, la section est créée. Une équipe sera engagée dans le championnat féminin dès avril 1999. Ces jeunes filles s'entraînent le lundi à 18 h et joueront leurs matches le dimanche matin à 10 h. Cette catégorie est ouverte à toutes : aux « gamines » mais aussi aux femmes « d'âge plus mûr » qui ont envie de faire un peu de foot. Bien évidemment, la compétition n'est pas obligatoire, mais la bonne humeur est de rigueur.

Notre équipe d'encadrement s'agrandit mais surtout se perfectionne : trois nouveaux éducateurs jeunes ont réussi leur examen : Laetitia CETTOUR, Sébastien FAVRE-VICTOIRE et Arnaud ROQUIER. Deux autres sont inscrits pour la prochaine session : Patrice VULLIEZ et Michaël IACAZZI. De plus, deux adultes sont inscrits pour le stage d'initiateur 1^{er} degré : Daniel PERRET-JEANNERET et Ludovic JARDIN.

Encore un grand merci à tous : dirigeants, joueurs, accompagnateurs, parents, sponsors, municipalités, personnel du SIVOM et spectateurs, de la part de tous les "footeux". Bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous en mars pour le championnat de printemps.

Les poussins B



A.S. Le Lyaud-Armoy

Effet coupe du monde ou pas, notre club de football a connu un franc succès d'effectif pour cette nouvelle saison 1998/1999 à tous les niveaux pour la plus grande joie des dirigeants, laissant ainsi place à la concurrence ou à la retraite...

Non seulement le club est présent en championnat dans toutes les catégories, mais encore vient-il de se doter de deux nouvelles sections combien sympathique.

- La création d'une équipe féminine forte de seize adhérentes encadrées par Daniel Favre-Victoire et entraînées par Philippe Marclay.

- La renaissance d'une section Vétérans, bien structurée, sous la présidence de Michel Foucault assisté de Guy Jordan, Jacques Fontaine, Thierry Lecorre pour l'intendance... et forte de 30 membres actifs.



Les juniors

Belle vitalité des footballeurs dont les résultats sont encourageants pour l'équipe première (classée milieu de tableau) excellents pour la Réserve (première de sa poule et toujours invaincue) à la fin des matches allers.

Mais la grande satisfaction nous vient des « Juniors » remarquables premiers devant Thonon pratiquant un superbe jeu, efficace, faisant bloc et surtout formant une belle équipe de copains. Bravo !

L'avenir est en place, les structures suivent, (aménagement du vestiaire du Lyaud), la convivialité des après-matches au Zen est renommée, la nouvelle salle pour les vétérans (merci à la Municipalité) est l'hospitalité même.

Et le Comité, stable, a assuré avec succès, fête de l'été, tournoi des jeunes, loto, soirées pour autofinancer en partie ses équipes et il remercie ses donateurs et fidèles spectateurs.



L'équipe «réserve» 98/99 - 1ère de sa poule en fin des matches allers.



Les vétérans...

Si les débuts sportifs ont été laborieux, la partie festive fut à la hauteur, parachevée par la réception offerte aux municipalités du Lyaud et d'Armoy, ainsi qu'à ceux qui aiderait cette nouvelle section de football (salle de réunions - stade, etc...).

Ambiance chaude très « Coupe du Monde » en attendant de rechausser les crampons au printemps.

Un grand bravo aux dirigeants (de nouveaux visages...) pour ce début en fanfare.

On est les champions !

Comme la France entière, Le Lyaud a vécu passionnément la Coupe du Monde de football et chaviré de bonheur après la victoire des tricolores en finale.

Quelques heures auparavant, à l'initiative de footballeurs locaux et avec l'accord gracieux du Comité, la salle paroissiale avait été rapidement transformée en salle de spectacle avec réquisition de trois téléviseurs comme écran.

Le tout agrémenté d'un buffet vite dévalisé par la meute spontanément accourue à ce grand rassemblement, où le bleu, le blanc, le rouge étaient de rigueur.

Grimé, chamarré, oriflamme au vent, chacun chantait à pleins poumons son encouragement et sa foi dans la victoire.

Au coup de sifflet final, la centaine de supporters présents, dansant, criant, hurlant, laissa éclater sa joie de pur bonheur, une joie saine, fière de brandir les drapeaux tricolores dans un brouhaha indescriptible bientôt rejoint par d'autres Lyaudins heureux de cette soirée historique qui se prolongea par la descente à Thonon en un long cortège de voitures, tout klaxon bloqué...

La capitale chablaisienne envahie, où un torrent



humain déferlait de toutes les rues. C'était de la folie. Une nuit extraordinaire, à jamais gravée dans les mémoires, où jeunes et moins jeunes, de tout horizon et de toute race à l'image des joueurs d'Aimé Jacquet fraternisaient avec le sentiment profond d'appartenir à une même et belle nation - LA FRANCE -.



Entente Armoy-Le Lyaud Gymnastique

Les cours de gymnastique ont repris à la rentrée au dessus de la Mairie du Lyaud (première porte à droite en entrant dans la cour de l'ancienne école) aux jours et heures habituels :

- lundi 8 h 30 à 9 h 30

- jeudi 20 h à 21 h

Vous avez peut-être déjà chaussé les skis avec un mois d'avance sur les saisons précédentes. C'est le moment de

venir compléter votre sport favori par des séances de stretching pour tirer le maximum de plaisir de la piste sans redouter les courbatures ou le manque de souplesse.

Alors venez nous rejoindre. N'hésitez pas à venir en famille.

Que 1999 vous apporte joie, dynamisme et prospérité.

Course pédestre des Hermones

Toujours plus fort !

Soleil, fraîcheur, parcours sélectif, tout était réuni pour la réussite de cette 15^e édition de la course des Hermones, d'autant que 200 athlètes étaient au départ : un record absolu.

Une assistance technique performante, un service de course et un contrôle rigoureux assuré tout au long du parcours, un comité d'accueil et de réception efficace, voilà la recette du succès de cette belle course, avec comme finalité le casse-croûte et la remise des superbes récompenses aux vainqueurs par catégorie.

Résultats des trois premiers au classement général, toutes catégories confondues (hommes-femmes) :

1^{er} DIZIN Michel (Pays Rochois) seniors hommes 42' 05"
2^e CHALLANDE Daniel (Bellevaux) seniors hommes 42' 50"
3^e BOGO Xavier (Saint-Gervais) seniors hommes 45' 05"

En ce qui concerne le classement spécifique des «femmes», les quatre premières (toutes catégories féminines confondues) les résultats sont :

1^{re} MOREL Joëlle (Saint-Julien) seniors 51' 37"
2^e DELVECCHIO Brigitte (Foul.An.) vétérans 1 57' 24"
3^e ALBERTONE Marie (TAC) seniors 57' 27"
3^e JACQUET Dorothée (Le Lyaud) juniors 58' 11"

Chez les Lyaudins, voici leurs temps avec leurs classements par catégorie :

Femmes

Juniors

JACQUET Dorothée 58' 11"

Seniors

6^e LASORSA Caroline 1 h 07' 25"
7^e RAFFIN Mary 1 h 11' 12"
11^e PERRIERE Estelle 1 h 18' 44"

Vétérans 1

2^e JACQUET Janine 58' 56"
8^e LACROIX Annie 1 h 01' 35"
9^e DUBOULOZ Martine 1 h 04' 17"

Hommes

Cadets

2^e GERALD Loïc 58' 04"

Juniors

4^e FAVRE-VICTOIRE Sébastien 1 h 09' 19"
5^e LASORSA Franck 1 h 11' 04"

Seniors

17^e ARRACHART Frédéric 47' 11"
25^e BONDAZ Philippe 49' 02"
40^e BISMAN Damien 53' 17"
73^e JACQUIER Julien 1 h 08' 47"

Vétérans 1

5^e JACQUET Philippe 47' 29"

8^e FILLON Joël 48' 30"
17^e LACROIX Philippe 51' 45"
37^e GALLAY François 58' 54"

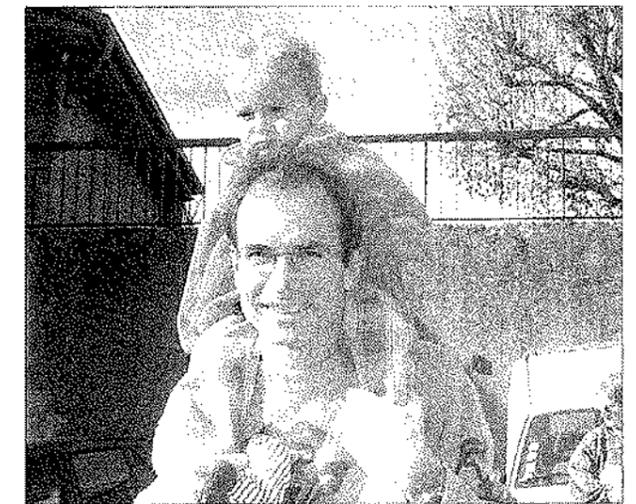
Vétérans 2

3^e DUBOULOZ Hubert 49' 28"

Vétérans 3

1^{er} MEYNET Joseph 50' 15"

Chacun se donne rendez-vous pour 1999, comme le soulignait Marie-Paule ROGUER, maire de la commune, dans l'ambiance si conviviale de cette course où le champion côtoie l'amateur, chacun courant en fonction de son entraînement, de ses ambitions, tout en félicitant la Commission Sports-Loisirs et les bénévoles sous la direction d'Hubert DUBOULOZ, pour cette brillante animation sportive du village.



Frédéric ARRACHARD (Le Lyaud) - 1^{er} local



Dorothée JACQUET (Le Lyaud) - 1^{re} locale

Gentlemen cycliste

Epreuve réservée aux élus et employés communaux de la Haute-Savoie, la sixième édition s'est déroulée cette année dans notre commune du Lyaud par un temps maussade. Au départ 68 équipes de deux équipiers chacune, représentant 50 communes du département partagées en 8 catégories hommes et femmes de tous âges. Parfaite organisation de la Commission des Sports renforcée par les bénévoles assurant sécurité et service d'ordre sur un parcours sélectif mais apprécié. «Encore une belle manifestation» souligna Marie-Paule Ro guier,

maire, lors de la remise des récompenses au vainqueur Gilles Cairoli et Pascal Rosset de Thonon. En catégorie 8, victoire du duo Thierry Garin et Philippe Jacquet d'Armoy-Le Lyaud (notre photo).

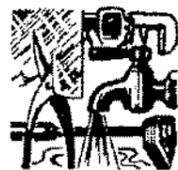


Agenda des manifestations 1999

Date	Organisateur	Activité	Lieu
23/01	Conseil des Parents d'Elèves	Concours de belote	Le Lyaud
30/01	Batterie-Fanfare Echo du Haut-Chablais	Bal	Lullin
7/02	Commission Sports et Loisirs	Vogue	Le Lyaud - Ch. Dunant
6/03	A.S. Le Lyaud-Armoy de Football	Repas dansant	Armoy
27/03	Société Communale de Chasse	Journée nettoyage	Le Lyaud
27/03	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Théâtre adultes : échange avec Margencel	Le Lyaud
10/04	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Théâtre jeunes	Le Lyaud
17/04	Batterie-Fanfare Echo du Haut-Chablais	Repas dansant	Armoy
1/05	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Théâtre adultes	Le Lyaud
22/05	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Tournoi cadets-juniors	Le Lyaud
24/05	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Tournoi poussins-benjamins-minimes	Le Lyaud
29/05	Conseil des Parents d'Elèves	Repas dansant	Armoy
5/06	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Théâtre Jeunes	Le Lyaud
13/06	Tennis Club	STIL 99	Le Lyaud - Stade
3/07	A.S. Le Lyaud-Armoy de Football	Loto	Le Lyaud - Stade
4/07	Commission com.des Aînés du village	Promenade des aînés	A déterminer
4/07	Evian Vélo et conseils municipaux Le Lyaud-Armoy	Course cycliste des Hermones Seniors Régional	Armoy
13/07	Commission Sports et loisirs	Bal gratuit	Le Lyaud - Ch. Dunant
24-25/07	Paroisse et A.S. Le Lyaud - Armoy Football	Fête de l'été	Le Lyaud - Ch. Dunant
4/09	Entente le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Pique-nique	Armoy - Stade
17/10	Paroisse d'Armoy	Repas à midi	Armoy
24/10	Philippe Jacquet	Ronde des Jeunes	Le Lyaud
30/10	Philippe Jacquet	Gentlemen cycliste «Sébastien Médan»	Le Lyaud
7/11	Commission Sports et loisirs	Course Pédestre des Hermones	le Lyaud
27/11	Conseil des Parents d'Elèves	Loto	Armoy
5/12	Commission com. des Aînés du village	Repas des Aînés	Le Lyaud
31/12	Entente le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Saint-Sylvestre	Armoy

SARL
Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE
SANITAIRE
FERBLANTERIE



Rue du Quart-d'Avaux - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60

L'Épicerie
du Boulanger
A. NÉPLAZ

PAIN
VIENNOISERIE
PATISSERIE
ALIMENTATION

77, rue du Centre • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 03

DOMINIQUE
SERVAES
Artisan Bijoutier

Route des Devants
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79

GAEC Les Deux Savoies



Producteurs de reblochons et Abondances fermiers
Ferme du GAEC des 2 Savoies
Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

ORFLOR

INTERFLORA

81, Grande Rue • Thonon

Tél. 04 50 70 19 41
Fax 04 50 70 20 17

BUROPLAN

Tél. 04 50 26 43 36 - Fax 04 50 26 37 83

5 et 10, rue Jean-Blanchard
74200 THONON-LES-BAINS

Fournitures de bureau - Tirage de plans
Photocopies grande largeur - Photocopies laser couleur
Plastification tous formats - Tampons - Circulaires...

Votre distributeur

CALIPAGE
des professionnels qui s'engagent

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR

Robert JACQUET Fils

*Bœuf limousin - Veau de lait - Volaille fermière
Plats cuisinés - Réceptions - Buffet - Lunch - Repas de société - Apéritifs, etc...*

VONGY : Place de l'Eglise - Tél. 04 50 71 34 00

THONON : 62, route d'Evian - Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

ESPACE CDDM MENUISERIE

Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts
74200 THONON
Tél. 04 50 71 31 71
Fax 04 50 71 62 95

THOLLON-LES-MÉMISES

Restaurant d'altitude

**Le Repaire
de l'Aigle**

ÉTÉ-HIVER

Self - Bar - Terrasse

Tél. 04 50 70 97 88

AMPHION-LES-BAINS

**SNACK
DE LA PLAGE**

Bar - Restaurant rapide

ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64

**Lucien PETITJEAN
et Fils**

ENTREPRISE CARRELAGE
FAIENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 95

HOME ÉVOLUTION

Construction • Rénovation
Agencement • Achat • Vente

Rue du Centre • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 50 49 • Fax 04 50 70 55 17



LOUZANI

plâtrerie peinture
tous travaux de rénovation

141, route d'Orcier
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 51 33

PERRET-JEANNERET PH.

CHARPENTE •
COUVERTURE •

LE LYAUD
THONON-LES-BAINS



04 50 70 54 79

Photo souvenir

Ballade aux Aravis en 1948

*Au premier plan :
Paul Fillon, Etienne Bel,
Lili Dupraz.*

*Au deuxième plan :
Albert Déage, Jeanne Déage,
Régine Néplaz, Louis Jordan*



Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY
M. Bernard BEL
123, route des Cathelins - Tél. 04 50 70 52 65

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE :
M. Michel MIGLIASSO
393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL
POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
M. André CORNIER
520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD
M. LE CORRE Thierry
68, rue de la Mairie - Tél. 04 50 70 50 49

CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES
Mme CAMBUZAT Catherine
168, route du Stade - Armoiy - Tél. 04 50 70 52 57

BATTERIE-FANFARE «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»
M. BASTARD Jean-Michel
43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE
Mme Odette LEREBOUJET
512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»
Mme INGLIN Renée
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
Mme Yvette FILLON
125, route des Cuets - Tél. 04 50 73 95 25

COURSE PÉDESTRE JEUNES
M. JACQUET Philippe
231, route des Champs-de-Beule - Tél. 04 50 73 93 10

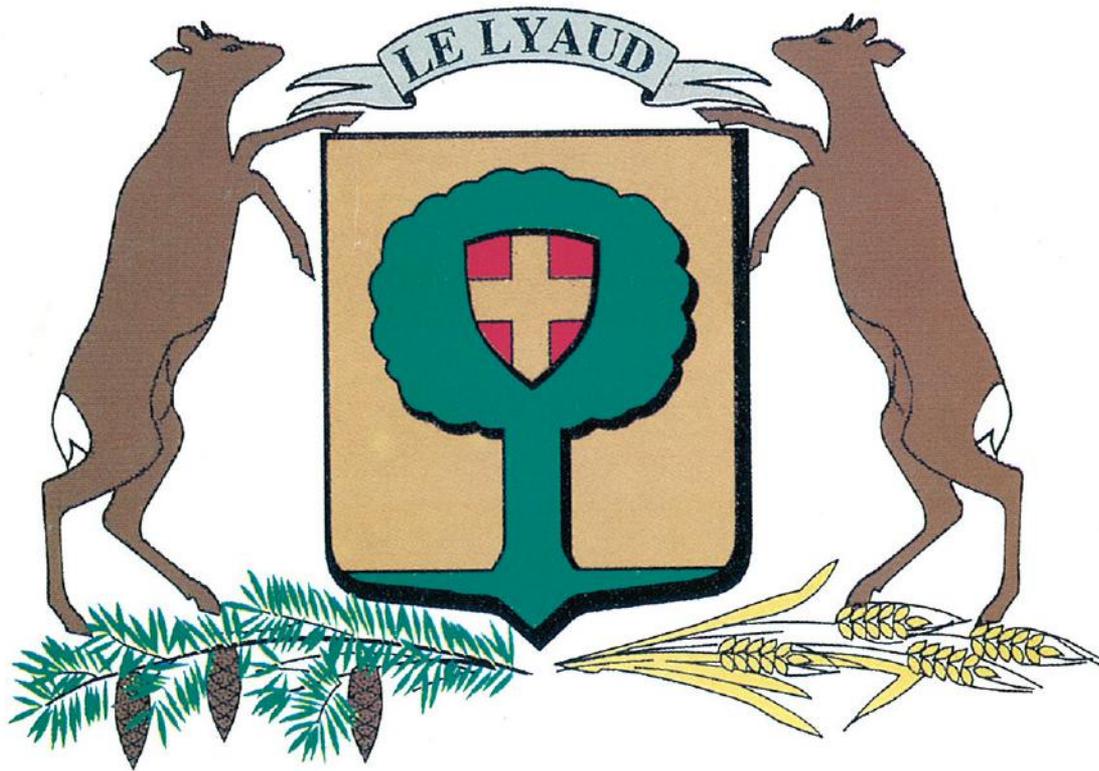
GOUTTE DE VIE
Mme JORDAN Bernadette
«Le Sojo» 7, rue du Sommetant - Tél. 04 50 73 90 66

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER
M. FAVRE-VICTOIRE Daniel
222, chemin des Rierêts - Tél. 04 50 73 97 83

Hôtel-Restaurant
A L'ECHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km
des pistes de ski
à 5 km
du Lac Léman



*Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or»
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*